



PROJET DE PÔLE AGRO-INDUSTRIEL DANS LA RÉGION DU BÉLIER (2PAI-BÉLIER)

Avis d'appel a manifestation d'intérêt n° 07 sci/2pai-b/eca/ecp/2019 sélection d'une banque pour gérer les comptes du fonds de développement des chaines de valeur (Fdcv) du projet de pôle agroindustriel dans la région du bélier et du district autonome de Yamoussoukro



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

PROJET DE PÔLE AGRO-INDUSTRIEL DANS LA RÉGION DU BÉLIER
(2PAI-BÉLIER)

Référence de l'accord de financement : 2100150036846
N° d'identification du Projet : P-CI-AAO-020

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 07 SCI/2PAI-B/ECA/ECP/2019 SÉLECTION D'UNE BANQUE POUR GÉRER LES COMPTES DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR (FDCV) DU PROJET DE PÔLE AGRO- INDUSTRIEL DANS LA RÉGION DU BÉLIER ET DU DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a bénéficié d'un appui financier du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le financement du Projet de Pôle Agro-Industriel dans la région du Bélier (2PAI-Bélier).

Il a l'intention, à ce titre, d'utiliser une partie des sommes accordées pour payer les prestations de domiciliation du fonds de développement des chaînes de valeur dans une Banque qui sera chargée de gérer les opérations de refinancement des Institutions de Financement (IF) à la base dans le cadre du projet de pôle agro-industriel dans la région du bélier et du district autonome de Yamoussoukro.

Sous la supervision du comité de refinancement et de garantie du Fonds de Développement des Chaînes de Valeurs (FDCV), la Banque a pour mission principale de faciliter l'accès au crédit des acteurs des Chaînes de Valeur Agricole (Organisations professionnelles Agricoles, PME, jeunes et femmes) à travers le refinancement des Institutions Financières (IF) partenaires.

2. De manière spécifique, la mission de la Banque consiste à :

- Domicilier trois (03) comptes bancaires en Francs CFA notamment un (01) compte de refinancement des Institutions Financières (IF) et de garantie des prêts consentis aux PME bénéficiaires, un (01) compte de bonification des taux d'intérêt ou de subvention et un (01) compte spécial pour les opérations et le fonctionnement du FDCV
- Exécuter les ordres de virement du FDCV pour créditer les comptes Bancaires des Institutions Financières Partenaires au FDCV
- Exécuter les ordres de retrait et de virement pour le règlement des prestataires dans le cadre des dépenses de fonctionnement du FDCV
- Recevoir les ordres de virement des IF pour créditer les comptes Bancaires du FDCV dans le cadre des remboursements de crédit
- Faciliter des découverts en cas de besoin
- La Banque exécutera l'ensemble des services mis à sa charge pendant la période de janvier 2020 à Décembre 2021. Un dispositif de pérennisation du FDCV sera mis en place par le Gouvernement de Côte d'Ivoire au-delà de la date d'achèvement du projet.

3. Qualification et expériences requises de la Banque :

La Banque ayant une représentation (Agence) à Yamoussoukro doit avoir une existence légale et opérationnelle. Elle doit avoir une expérience en matière de gestion de fonds mis en place dans le cadre de projets de développement pour le financement des activités des groupes cibles de projet. Elle doit disposer d'un personnel expérimenté et disponible pour la gestion de comptes de refinancement et de garantie

4. L'équipe de coordination du projet invite les Banques agréées par la BCEAO à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Banques intéressées doivent produire les informations sur leur expérience et leurs compétences démontrant qu'elles sont qualifiées pour la prestation (prestations similaires, expérience du personnel etc.).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « cadre de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement » adopté en octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Les Banques intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures 00 (TU), Yamoussoukro, quartier Millionnaire, non loin de l'Hôtel Président.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées et/ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 08 Novembre à 16 heures et porter expressément la mention « sélection d'une Banque partenaire pour le FDCV du 2PAI-Bélier »

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet de Pôle Agro-Industriel dans la région du Bélier (2 PAI-Bélier)
Sis à Yamoussoukro, quartier millionnaire non loin de l'Hôtel président
BP 68 Yamoussoukro ; Tél : (225) 30 64 54 03/04

Courriel : 2paiatelier@gmail.com;
consultantfossou@gmail.com;
domanoup@yahoo.fr